

# REINSCRIPTIONS EN D.U.T. ANNEE UNIVERSITAIRE 2009/2010

D.U.T. Apprentissage

## ATTENTION

Redoublement 1<sup>ère</sup> Année ou  
Admis 2<sup>ème</sup> Année

**Vous devez télécharger votre dossier  
d'inscription sur le site suivant :**

**<http://www.iut.unice.fr/> mot de passe à  
demander en septembre à Mme GERIN  
responsable de la Cellule d'apprentissage  
04.97.25.82.90 bureau 310. Sans l'accord de  
celle-ci aucune réinscription ne pourra être  
effectuée. Les inscriptions des apprentis ne se  
font qu'en septembre**

**NB : Attendre les résultats de Jury de passage indiqués par  
votre Secrétariat de Département.**

---

*Le dossier imprimé devra être retourné avec le chèque par courrier  
postal, avec uniquement les pièces suivantes :*

- Copie attestation sécurité sociale en cours
- Situation militaire si changée depuis la 1<sup>ère</sup> année (JAPD ou recensement)
- Titre de séjour (étrangers)